

LES PRODUCTIONS ANIMALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION EN EFFECTIFS

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX	EFFECTIFS PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	EFFECTIFS VENDUS (hors réforme) l'année précédente (année 2017)
Ex1	Bovins de 1 à 2 ans	26	

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION PARTICULIÈRE

Eléments (m², kg, ...) de vos élevages avec une saisie particulière effectuée par catégories d'animaux (exemple: pisciculture) ou production (exemple : miel)

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX EN PRODUCTION	ÉLÉMENTS DÉCLARÉS PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	UNITÉ
Ex2	Huîtres naissain supérieur à T10	100	milliers

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

CULTURE EN PRODUCTION

Utilisation des surfaces de votre exploitation durant l'année du sinistre (2018)

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
Ex3	Avoine de printemps	12	45	09					

(*) Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

PERTES DE RÉCOLTE

Veuillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte des cultures ayant subi des dommages :
 Annexe 1 : Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité
 Annexe 2 : Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en chiffre d'affaires (CA)

PERTES DE FONDS

Veillez remplir les annexes a, b, et c selon le cas et relatives aux pertes de fonds suivantes :

annexe a : dommages au sols, cultures pérennes, et stocks extérieurs

annexe b : dommages au matériel et aux clôtures, ouvrages privés, et cheptel vif

annexe c : perte de fonds sur plantations vignes

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexes a et/ou b, et/ou c : déclaration des pertes de fonds	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance par compagnie	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Document établissant les droits du demandeur sur les biens sinistrés	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Facture(s) acquittée(s) des travaux effectués par une entreprise avec mention de la date de paiement, du mode de paiement, du cachet et de la signature du prestataire.	Obligatoire si travaux réalisés par une entreprise. Si facture(s) non délivrée(s) au moment du dépôt de la demande : joindre devis et facture(s) acquittée(s) postérieurement.	<input type="checkbox"/>
Attestation de remise en état des parcelles agricoles	Obligatoire si travaux réalisés par vous même	<input type="checkbox"/>
Photos du RPG (dossier PAC2018) des lieux ayant subi des dégâts, en précisant leur étendue, leur intensité. Vous pouvez également joindre des schéma (dessins), vos photos.	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Documents spécifiques en cas de curage de fossés (cf Annexe b)	Obligatoire	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles et m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, cultures pérennes, ouvrages, cheptel vif à l'extérieur et stocks extérieurs), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamité agricoles.

Je suis informé(e) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |__|_|/|__|_|/|__|_|_|_|

Signature

(du gérant en cas de formes sociétaires et de tous les associés pour les GAEC)

(*) Veuillez cocher les mentions utiles

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINISTRE : _____

DATE DE RÉCEPTION : |__|_|/|__|_|/|__|_|_|_|